

Ils veulent sauver un bois menacé par un projet

Des riverains s'opposent à un projet de 81 logements à Challans. Dans cette parcelle, il y a un bois que ce collectif aimerait voir préservé. Pour ces habitants, le bien-vivre dans ce quartier est en danger.

La mobilisation

Le collectif Bois soleil/Lézardière a décidé de dénoncer haut et fort un projet immobilier qui n'est « qu'un cumul d'aberrations », rage Jean-Yves Quenet, le porte-parole. Après un recours au tribunal administratif (1), une grosse vingtaine de Challandais a créé une page Facebook et a mis une pétition en ligne (2).

Ces derniers jours, ils ont distribué des flyers et ont fait signer une pétition au marché de Challans. « Ce samedi 18 novembre, nous organisons une marche, depuis le 60, rue de la Lézardière jusqu'à la mairie, où nous avons l'intention de rencontrer l'élu de permanence et peut-être le maire. Nous voulons que la municipalité s'interroge sur l'avenir du bien-vivre à Challans. »

L'origine du courroux ? Un projet de construction d'un ensemble de 81 logements sociaux : deux collectifs (R + 3) et 14 maisons (R + 1) individuelles groupées sur un terrain qui sera accessible depuis le n° 60 de la rue Pauline-de-la-Lézardière quand la maison sera détruite. Le permis de construire a été accordé en juin 2022 mais dans le dossier, « le promoteur et l'architecte ont omis de fournir une photo vue du ciel, sinon le service de l'urbanisme aurait vu cet espace boisé de 4 000 m² », peste un autre riverain.

« Les gens vont être parkés les uns contre les autres »

« Après un échange avec l'adjointe à l'urbanisme, nous avons inventorié 180 arbres, 50 arbustes et toute la biodiversité qui va avec. Nous ne pouvons pas admettre que ce poumon vert disparaisse au profit d'une mini-cité bétonnée où les gens vont être parkés les uns contre les autres. »

« La parcelle de 5 000 m² étant en zone UC, il est pourtant légal de



Le collectif Lézardière/Bois soleil se bat contre un projet de 81 logements sociaux qui doivent se construire sur une parcelle boisée.

construire sur trois étages dans la limite des treize mètres de hauteur », explique la mairie. Pour autant, « pourquoi autoriser une telle densité et la destruction du bois ? », interrogent ces Challandais.

« Nous ne sommes pas contre des constructions à cet endroit, ni contre des logements sociaux mais pas comme ça. Il faut laisser l'espace boisé tel qu'il est. D'autant plus que de l'autre côté, un autre projet de neuf logements sociaux a été autorisé », clame le collectif.

« Le bitume enlevé en centre-ville, ici le contraire »

En mai 2023, une modification du permis a été déposée. Mais « le projet reste le même, pire la pente du toit tuilé étant supérieure, le faitage des immeubles passera à quatorze mètres et celui des maisons à

sept mètres », indique Jean-Yves Quenet. « Le local des poubelles au bord de la route est supprimé pour un problème de visibilité. Mais quand tous les containers seront à ce même endroit, ce sera pareil », ajoute un autre riverain.

Pour le collectif Bois soleil/ Lézardière, la densité posera des problèmes « de stationnement, de sécurité pour sortir dans la rue Pauline-de-la-Lézardière. Où ira l'eau pluviale alors que nous sommes juste à côté d'une zone inondable ? Où iront les gens pour se mettre au frais sans aucun espace vert à proximité ? Quelle sera la qualité de vie pour les gens qui vivront ici ? »

Une habitante du quartier est dépitée : « On est en train d'enlever le bitume dans le centre-ville et ici on fait le contraire. » La pénurie de logements à Challans n'est pas à démon-

trer mais « le bien-vivre est en danger dans notre quartier ».

Le bien-vivre est d'ailleurs au sein du projet du prochain PLUi (3) mais est ce qu'il n'est pas trop tard ? « Un sursis à statuer concernant la modification aurait pu geler le projet mais ça n'a pas été le choix de la ville », regrette Jean-Yves Quenet qui attend avec impatience le vote du 7 décembre pour aller voir les nouveaux zonages.

Michèle BESSON.

(1) L'audience qui oppose le collectif au promoteur a été reportée au 23 novembre.

(2) À ce jour, elle a recueilli 116 signatures.

(3) Plan local d'urbanisme intercommunal

À Challans, l'eau monte du côté du marais

Jusqu'à dimanche, la situation était sécurisée mais hier, en fin de journée, le niveau du marais continuait de monter.



Le chemin des Villattes longe la zone inondée.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les prochains jours vont être cruciaux pour la ville de Challans. Après avoir essuyé trois tempêtes, les précipitations presque continues font monter le niveau du marais qui atteint la ville de Challans. « Jusqu'à dimanche, la situation était sécurisée mais là, je m'inquiète », avoue Rémi Pascreau, le maire de Challans.

Depuis plus d'une semaine, le marais se gorge d'eau et retrouve son visage d'antan. Les étiers, les fossés, sont remplis. « C'est impressionnant de rouler sur une route entourée d'eau », témoigne une habitante qui fait la route tous les jours, entre Soullans et Sallertaine.

En sortant de Challans, l'étendue d'eau s'élargit de jour en jour sur la route de Saint-Jean-de-Monts. Sur le chemin des Villattes, qui longe la zone inondée, l'eau devant certaines maisons. Une dame qui habite une longue maraichine depuis 1995, voit l'eau arriver dans son jardin mais se rassure : « Autrefois, les gens

savaient où construire. » Entre une mare et le fossé qui débordent, une partie de la route se recouvre d'eau.

« Le problème, c'est qu'on ne peut pas rejeter plus d'eau sans inonder Beauvoir et Sallertaine. Quand les marées descendent, toutes les écluses sont grandes ouvertes », explique Rémi Pascreau. Du côté des autres points bas de ville et des ruisseaux, pas de crue hier soir. Derrière la Juisière, le niveau est même bien descendu par rapport à il y a une semaine.

« Il est tombé 400 millimètres d'eau depuis le mois de septembre, indique le maire. Alors que la pluviométrie d'une année normale est de 650 millimètres. » S'il continue à pleuvoir comme c'est prévu, Challans va « goyer » (1), comme disent les maraichins.

Michèle BESSON.

(1) En patois, avoir les pieds dans l'eau.

Gestion de crises : une soirée pour y réfléchir

4 800 entreprises sont invitées par Challans Gois communauté, mercredi. Lors de la soirée, plusieurs intervenants parleront des crises et expliqueront comment y faire face.

Le rendez-vous

Pour sa 7^e édition de la soirée des chefs d'entreprise, Challans Gois communauté a choisi pour thème : la gestion des imprévus. Les objectifs de cette soirée sont multiples : « Permettre aux chefs d'entreprise de se rencontrer, en faire un moment enrichissant en leur apportant de l'information sur une problématique via une expertise et enfin, valoriser les entreprises du territoire », présente Alexandre Huvet, président de la communauté de communes.

Un dirigeant et son équipe peuvent être mis à l'épreuve pour des causes « extérieures, par exemple, la crise sanitaire, les pénuries ou la hausse des matières premières ou de l'énergie, la perte d'un client », ou pour des causes propres à l'entreprise comme « un incendie, un dégât des eaux, des problèmes de gestion ou des épreuves personnelles ».

Trois témoignages et un spécialiste de stratégie

4 000 entreprises et 800 exploitants agricoles ont été invités à cette soirée lors de laquelle Cécilia Badaud, la dirigeante de CMCV (Constructions métalliques Christian Viaud) à Bois-



Philippe Carré, Cécilia Badaud et Sophie Georger-Ménereau.

PHOTO : OUEST-FRANCE

de-Céné, exposera son parcours. Son entreprise a été créée par son grand-père : « Pour moi, c'est un honneur de diriger, depuis 2016, l'entreprise familiale dans laquelle je travaille depuis 36 ans. En 77 ans, CMCV en a traversé des crises. Je reviendrai sur l'incidence de la perte

d'un gros client, plus de 25 % du chiffre d'affaires, et comment, par un management participatif des onze salariés, nous avons préservé notre savoir-faire. »

De son côté, Philippe Carré, le nouveau dirigeant de Rolmer, l'entreprise de Challans qui depuis 1986, met en

œuvre tout son savoir-faire pour élaborer des produits préparés de la mer, interviendra sur l'incidence de l'évolution du prix des matières premières : « Un des produits phares, travaillé par nos 100 salariés sans compter la quarantaine d'intérimaires en saison, est le saumon. Depuis 2021, son prix a augmenté de 70 %. J'évoquerai les changements économiques de l'entreprise pour s'adapter à cette situation. »

Enfin, Sophie Georger-Ménereau relatera son parcours au sein de l'entreprise Pramac qu'elle dirige depuis mai 1992 : « Alors que je travaillais à cette date en Allemagne, mon père décède subitement. J'ai repris le flambeau, aidée par ma maman, Élisabeth. »

La soirée se terminera par l'intervention du général Vincent Desportes, ancien directeur de l'École de Guerre, professeur et spécialiste de la réflexion stratégique, du leadership et de la prise de décision, notamment dans l'incertitude.

Mercredi 15 novembre, à 18 h 30, salles Louis-Claude Roux. Inscription gratuite et obligatoire sur le site de Challans Gois communauté.

Faits divers

Accident de la route à Challans : appel à témoins

La gendarmerie lance un appel à témoins, à la suite d'un accident de la route survenu dans la commune de Challans, sur la départementale 948 reliant Challans à La Roche-sur-Yon. Les faits se sont déroulés le samedi 21 octobre, vers 18 h, sur la deux fois deux voies, à la hauteur du lieu-dit

Risque tout, au sud-est de Challans. La gendarmerie recherche tout témoin direct de la collision entre un véhicule Dacia et un véhicule Dodge. La gendarmerie invite les témoins à contacter la brigade de Palluau, tél. 02 51 98 50 02.

Carnet

Naissances

Centre hospitalier Loire-Océan-Vendée, boulevard Guérin.
Melyne Geoffroy, Beauvoir-sur-Mer ;
Malone Guilbaud, Soullans ; Lya

Brosset, Soullans ; Aubin Graizeau, Bois-de-Céné ; Emma Lumière, Pault ; Céleste Ferchaud, Saint-Jean-de-Monts.

Anniversaire

Remises exceptionnelles jusqu'au 16 décembre

CHALLANS
162 rue Carnot
(face aux Meubles Blanchard)
02 28 17 54 81

MB
concept
salon

À l'agenda de Challans

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

Loisirs et sports

Randonnée pédestre

Randonnée. Organisée par les Pieds agiles, 10 à 12 km à environ 5 km/h.
Jeudi 16 novembre, 18 h 30, départ parking Mac Do. Gratuit.

Vide-greniers du Vélo club challandais

Vide-greniers. 200 exposants. Réservation par mail. 10 € l'emplacement. Bar et restauration sur place.

Dimanche 28 janvier 2024, 9 h à 17 h, salle du grand Palais, bd Viaud Grand Marais. Gratuit. Contact : videgrenievcc@gmail.com

Vie quotidienne

Conseil départemental de la Vendée
Permanence. Mme Breton, chargée de mission auprès de M. Alain Lebœuf, président du conseil départemental de la Vendée. Prendre contact avec le secrétariat au préalable.

Jeudi 23 novembre, centre de la Coursaudière, 9, rue de la Cité. Contact : 02 28 85 85 34.

Basket : Challans accueille Les Sables ce soir

En Sports

Cinéma à Challans et dans sa région

Challans - Ciné Triskell, Place du Forail
3 jours max: 18 h 30.
Complètement cramé !: 14 h 45, 18 h 30.
Five nights at freddy's: 21 h 10.
Flo: 14 h 30, 20 h 55.
Hunger games...: 20 h 30.

L'abbé Pierre - une vie de combats: 14 h 30, 20 h 45.
L'enlèvement (VO): 18 h 30.
Le consentement: 18 h 30.
Le garçon et le héron: 18 h 30; VO: 21 h.
Monsieur le Maire: 14 h 45.
Second tour: 16 h.